SECONDE SÉANCE DISTINCTE

2 h. 45 p.m.

L'honorable MARK ROBERT DROUIN, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Aseltine,	Croll,	Inman,	Power,
Baird,	Davies,	Irvine,	Pratt,
Barbour,	Dessureault,	Jodoin,	Quart,
Beaubien	Drouin,	Kinley,	Roebuck,
(Bedford),	Dupuis,	Lambert,	Savoie,
Bishop,	Emerson,	Lefrançois,	Smith
Blais,	Farris,	Leonard,	(Kamloops),
Blois,	Gershaw,	Macdonald	Sullivan,
Bouffard,	Gladstone,	(Brantford),	Taylor
Bradley,	Gouin,	MacDonald,	(Norfolk),
Brunt,	Grant,	McGrand,	Taylor
Buchanan,	Hayden,	Méthot,	(Westmorland),
Burchill,	Higgins,	Molson,	Thorvaldson,
Cameron,	Hnatyshyn,	Monette,	Veniot,
Choquette,	Hollett,	Paterson,	White,
Connolly	Horner,	Pearson,	Woodrow.
(Halifax-Nord),	Howard,	Pouliot,	
Connolly	Hugessen,		
(Ottawa-Ouest),			

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir, elle est—

Résolue par l'affirmative.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général, étant venu et ayant pris place sur le Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que—

«C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent maintenant auprès de lui dans la salle du Sénat.»

La Chambre des communes étant venue,

Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant devant les deux Chambres du Parlement:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je vous souhaite la bienvenue au moment où vous reprenez vos fonctions parlementaires.

Nous nous réjouissons de la venue parmi nous cet été de Sa Majesté la Reine-mère, qui, depuis de nombreuses années, a gagné l'affection de tous les Canadiens. Nous aurons aussi le plaisir de recevoir Leurs Altesses royales le duc d'Édimbourg et la Princesse royale.

L'année dernière, j'ai visité plusieurs provinces et j'ai fait un voyage prolongé dans les Territoires du Nord-Ouest. Le Grand Nord m'a fait comprendre l'immensité, les vastes horizons et la beauté de notre pays. En le survolant, je me suis rendu compte du magnifique patrimoine que la Providence nous a confié. A nous d'en être de dignes intendants!

Bien que certaines perspectives menaçantes continuent d'assombrir la scène internationale, nous avons quelques raisons de manifester un optimisme prudent. Les grands conflits armés ont été évités et les voies sont déjà ouvertes, ou sur le point de l'être, à la conciliation et aux négociations à l'égard d'un bon nombre de questions internationales importantes. Le paix demeure le premier objectif du Gouvernement du Canada.

Le retour des pressions soviétiques sur Berlin oblige les Gouvernements de l'Alliance de l'Atlantique Nord à concilier la préservation des droits et intérêts essentiels avec la volonté constante de reprendre le dialogue en vue d'aboutir à des accords équitables et sûrs. Mon Gouvernement a travaillé sans relâche en ce sens; il approuve la reprise des entretiens préliminaires avec l'URSS, entretiens dont le succès dépend de la sincérité soviétique.

Dans d'autres régions de tension, le Canada s'est distingué par les efforts qu'il a déployés pour atténuer les difficultés politiques, économiques et administratives qui, parfois, chez les nations nouvelles, ont accompagné le passage de la dépendance à la souveraineté. Le Canada se doit de continuer d'appuyer activement les ententes internationales pour le maintien de la paix.

Pour que le monde soit à jamais libéré des menaces de guerre, les accords internationaux en vue d'un désarmement surveillé restent d'importance capitale. A titre de membre du comité élargi de désarmement, récemment reconstitué, mon Gouvernement appuie la décision de reprendre en mars les négociations sur le désarmement.

Le Commonwealth, lien entre cinq continents et entre peuples de races diverses, continue de prendre de l'importance comme instrument de liberté et de paix. Le renforcement de cette association est un des objectifs principaux de mon Gouvernement. En 1961, le Canada, avec les autres nations du Commonwealth, a accueilli avec joie la pleine participation de Chypre, du Sierra Leone et du Tanganyika à l'association du Commonwealth.

Mon Gouvernement se félicite particulièrement de l'acceptation, par les Nations Unies, d'un programme alimentaire mondial dont le Canada a pris l'initiative et pour lequel on vous demandera d'autoriser une contribution.

On vous invitera aussi à voter des fonds pour la continuation du programme canadien d'aide extérieure.

La représentation diplomatique du Canada a été élargie au sein du Commonwealth, auprès des pays africains de langue française aussi bien qu'en Amérique latine et en Asie.

Tout en cherchant à atténuer les tensions internationales et à favoriser le règlement pacifique des différends entre nations, mon Gouvernement juge encore nécessaire d'appuyer le maintien et le renforcement des forces de défense indispensables à la poursuite d'un rôle actif au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

D'importantes négociations sont en cours entre le Gouvernement britannique et la Communauté économique européenne à la suite de la décision qu'a prise la Grande-Bretagne de voir si elle peut obtenir des conditions qui lui permettraient de devenir membre de cette Communauté. Mes ministres suivent de près ces négociations, ne perdant pas de vue qu'elles devraient tenir pleinement compte des intérêts primordiaux du Commonwealth, ainsi que des intérêts et de la situation du Canada à titre d'importante nation commerçante.

Aux récentes réunions internationales, mon Gouvernement a réitéré son appui à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire, ainsi que sa volonté de jouer un rôle utile en vue de l'intensification du commerce mondial. Il est prêt à collaborer avec d'autres pays à la réalisation de cet objectif.

Mon Gouvernement se propose de vous recommander un certain nombre de mesures qui constitueront de nouveaux progrès en vue de réaliser les objets de la Confédération et d'identifier plus clairement la nationalité canadienne en ce qui regarde divers aspects du secteur public et du secteur privé. A cette fin, vous serez invités à donner suite, après certaines modifications, aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur les publications.

Au moyen de conférences avec les représentants des Gouvernements provinciaux, nous nous acheminons vers un accord sur un moyen de modifier notre constitution au Canada; ce serait la dernière étape pour rendre notre situation juridique officielle conforme à la réalité. Une formule élaborée à cette fin a été soumise à l'examen des gouvernements provinciaux.

Des projets de loi vous seront présentés pour obliger les entreprises commerciales et les syndicats ouvriers à soumettre des rapports sur l'étendue et la nature de leur champ d'activité, de même que sur la question de savoir si, et dans quelle mesure, il y a propriété ou domination étrangère.

Vous serez saisis d'une mesure relative au Sénat.

Mon Gouvernement vous invitera à prendre des dispositions pour que le prochain remaniement de la carte électorale soit fait de façon équitable et objective. A cette fin vous serez appelés, pour la première fois dans notre histoire, à approuver une mesure tendant à créer une commission indépendante chargée de recommander les modifications à apporter aux districts électoraux par suite du recensement décennal.

Au cours des sessons antérieures, le présent Parlement a adopté des mesures de vaste portée tendant à réaliser les programmes économiques de mon Gouvernement. Les avantages découlant de ces programmes sont aujourd'hui nettement visibles dans les niveaux sans précédent qu'on atteints l'emploi, la production et le commerce d'exportation. Au chapitre du chômage, la situation s'est sensiblement améliorée depuis l'an dernier. Par suite des efforts qu'a accomplis mon Gouvernement au moyen du programme d'encouragement des travaux d'hiver municipaux, un progrès sensible a été réalisé en ce qui regarde la solution du problème, qui revient chaque année, du chômage saisonnier. Le Gouvernement a déjà indiqué son intention de vous soumettre un autre programme plus étendu d'aide aux municipalités pour les travaux d'hiver.

De nouvelles mesures tendant à stimuler l'activité économique et à favoriser le développement national vous seront présentées au cours de la présente session. Une de ces mesures portera sur la construction d'un chemin de fer en Gaspésie, de Matane à Sainte-Anne-des-Monts. Une autre visera l'aménagement d'un chenal évacuateur de crues et d'autres ouvrages afin de conserver et de régulariser les eaux de la rivière Rouge et de la rivière Assiniboine, au Manitoba; une entente a été conclue à cette fin avec la province, au sujet de la répartition des frais.

Parmi les autres textes législatifs qui aideront à créer de nouveaux emplois en stimulant l'activité économique, il y aura un projet de loi visant à augmenter le volume global de financement des exportations dont peut se charger la Société d'assurance des crédits à l'exportation, et une modification en vue d'étendre la portée de la Loi sur les prêts aux petites entreprises.

Le succès remporté par la récente conférence sur «Les ressources et notre avenir» a fait ressortir les avantages que peut assurer la collaboration entre les Gouvernements dans ce domaine. De concert avec les Gouvernements des dix provinces, mon Gouvernement examine les propositions formulées lors de cette conférence en vue de l'adoption de mesures communes propres à favoriser la gestion judicieuse et l'usage multiple des ressources naturelles du Canada.

La fourniture d'énergie électrique à bon marché est un des éléments les plus importants de l'expansion économique et du progrès industriel du Canada. Mon Premier Ministre, afin de faire progresser encore le programme national de mise en valeur, a invité les Gouvernements provinciaux à se joindre au Gouvernement fédéral pour discuter, dans les plus brefs délais des mesures qu'on pourrait prendre en vue d'aménager des installations de transmission d'énergie sur de longues distances, de façon à relier entre elles les provinces et, tôt ou tard, les diverses régions du Canada.

Vous serez invités à élargir le programme tendant à inciter l'industrie canadienne à effectuer des recherches dans le domaine scientifique.

Vous serez saisis d'un projet de loi visant à pemettre au Canada de participer utilement aux dispositions à prendre en vue de renforcer le Fonds monétaire international lorsqu'un supplément de ressources est nécessaire pour assurer la stabilité sur les marchés de change en face de mouvements considérables de capitaux.

Mon Gouvernement a toujours à cœur le maintien de justes prix pour les produits de l'agriculture et de la pêche. On vous demandera donc de fournir les fonds nécessaires pour soutenir le programme de stabilisation des prix. Mes Ministres ont réussi, et il faut s'en réjouir, à trouver des débouchés pour les céréales, ce qui a permis de réduire les stocks excédentaires. La sécheresse qui a frappé les provinces des Prairies en 1961 a, toutefois, occasionné de lourdes pertes; on vous demandera d'accorder une assistance, sous forme de paiements à l'acre, aux agriculteurs ainsi éprouvés. Vous serez également saisis d'un texte législatif visant à prolonger la période d'application de la Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et de la Loi sur les prêts aidant aux opérations de pêche.

Des mesures importantes de bien-être social vous seront aussi présentées au cours de la session. On vous demandera d'autoriser un accroissement du montant de la pension de vieillesse universelle payable sous l'empire de la Loi sur la sécurité de la vieillesse, et d'adopter un texte législatif visant à augmenter le montant que le Gouvernement fédéral contribuera sous le régime de la Loi sur l'assistance-vieillesse, de la Loi sur les aveugles et de la Loi sur les invalides. Après que les provinces auront accordé leur assentiment à la modification qu'il faut apporter à l'article 94A de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le Parlement sera invité à approuver une modification constitutionnelle afin de permettre la mise en œuvre d'un régime contributif de pensions de vieillesse et de prestations connexes aux survivants et aux invalides, qui viendra s'ajouter à la législation actuelle relative à la pension de vieillesse et qui tiendra compte des plans personnels de pension et de la nécessité de mesures législatives régissant le transfert des droits à la pension.

Vous serez invités à autoriser l'institution d'un Conseil canadien de Bienêtre semblable au Conseil canadien de la Santé, qui depuis longtemps rend de grands services.

Vous serez invités à approuver une modification à la Loi sur les pensions et allocations de guerre pour les civils afin d'autoriser, dans des conditions spé-

cifiées, le paiement d'allocations aux marins de la marine marchande, sapeurspompiers, forestiers, membres de détachements d'aide bénévole et autres civils dont les services de guerre outre-mer ont été reconnus à d'autres égards. D'autres bills modificateurs prévoiront des allocations accrues et d'autres améliorations à la Loi sur l'aide aux enfants des morts de la guerre (Éducation), le prolongement de la période d'application de la Loi sur les indemnités de service de guerre et de la Loi sur l'assurance des anciens combattants, et le prolongement de la période d'admissibilité aux termes de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants.

Mon Gouvernement vous demandera également de voter les fonds nécessaires à la Caisse d'assurance-chômage afin de sauvegarder les droits des travailleurs en attendant que le comité spécial qui étudie le programme d'assurance-chômage soumette son rapport et qu'on puisse y donner suite.

On vous demandera d'augmenter les subventions fédérales aux universités et de prendre les mesures nécessaires dans les cas où d'autres dispositions sont prises en vue du versement de subventions provinciales supplémentaires en remplacement des subventions fédérales.

Mon Gouvernement est entré en pourparlers avec les autorités provinciales et municipales en vue d'abolir le péage sur les ponts Victoria et Jacques-Cartier, à Montréal. Si ces entretiens sont couronnés de succès, vous serez invités à adopter une mesure législative à cette fin.

Vous serez invités à autoriser l'établissement d'un service de transbordement pour les automobiles entre North Sydney (Nouvelle-Écosse) et Argentia (Terre-Neuve), ainsi qu'à pourvoir à la construction du vaisseau et à l'aménagement du bassin nécessaires à cette fin.

On présentera d'autres mesures en vue de modifier la Loi sur la radiodiffusion, la Loi sur la marine marchande du Canada, la Loi sur la revision du capital des chemins de fer Nationaux du Canada, la Loi sur la faillite et un certain nombre d'autres lois. Vous serez invités à approuver la ratification de la Convention universelle sur le droit d'auteur.

Membres de la Chambre des communes,

Mon Gouvernement a l'intention de vous demander de reconstituer le Comité spécial de la procédure de la Chambre et de le charger de formuler des avis sur l'abolition de la clôture des débats à la Chambre des communes.

Vous serez saisis des prévisions de dépenses requises pour le service public et pour les versements autorisés par le Parlement.

Honorable membres du Sénat.

8

Membres de la Chambre des communes,

Je prie que Dieu, dans sa sagesse, vous confère la lumière et la grâce dans vos délibérations et dans l'exercice de vos responsabilités.

Les Communes se retirent.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

La séance du Sénat est reprise.